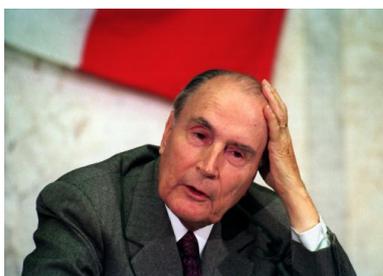


Rwanda: un million de morts et une tache sur le drapeau français

PAR FABRICE ARFI
ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 6 AVRIL 2019



François Mitterrand, le 30 septembre 1993. © Reuters

Il y a vingt-cinq ans débutait à 9 400 kilomètres de Paris, dans un confetti de l'Afrique équatoriale appelé Rwanda, le dernier génocide du XX^e siècle. Il y a vingt-cinq ans, la France s'est compromise avec un régime génocidaire. Voici pourquoi.

Il y a vingt-cinq ans débutait à 9 400 kilomètres de Paris, dans un confetti de l'Afrique équatoriale appelé Rwanda, le dernier génocide du XX^e siècle.

En latin, il existe une catégorie juridique pour qualifier un événement tellement horrible qu'il vaut mieux ne pas le nommer. Cela s'appelle le *nefandum*. Dans la nuit rwandaise, le *nefandum* peut tenir en deux chiffres : un million et cent.

Un million de morts en cent jours.

Entre avril et juillet 1994, un million de personnes, hommes, femmes et enfants, issus, pour l'immense majorité, de la minorité tutsie, ont été assassinés dans une fureur meurtrière collective qui a amené, outre

les forces gouvernementales et les milices impliquées, des habitants à massacrer leurs propres voisins, parfois leurs propres familles.



Photographies de victimes du génocide au Genocide Memorial Center à Kigali au Rwanda

Depuis un quart de siècle, la France est engluée dans des accusations de compromissions multiples – d'ordre politique, diplomatique et militaire – avec le régime génocidaire.

Depuis un quart de siècle, des documents compromettants émergent et des façades se lézardent. Des militaires parlent. Des journalistes révèlent. Des chercheurs trouvent.

Mais depuis un quart de siècle, la France officielle est, elle, incapable de regarder cette histoire dans le miroir tendu à notre propre jugement.

Toute la tragédie rwandaise ne se résume pas, loin de là, au seul rôle de la France dans la région des Grands Lacs, mais rien des événements qui ont plongé une nation entière dans les ténèbres ne peut être compris en détournant le regard de celui-ci. Faute de quoi, l'histoire du génocide des Tutsis du Rwanda risque de faire une victime de plus : la vérité.

Le président de la République, Emmanuel Macron, vient d'envoyer un signal qui inquiète de nombreux observateurs en déclinant l'invitation de son homologue rwandais, Paul Kagame, de venir participer à Kigali aux commémorations du 25^e anniversaire du génocide.

La raison invoquée pour justifier cette absence – une incompatibilité d’agenda – n’est pas vraiment de nature à rassurer. Car il faut bien nommer les choses : avancer un souci de calendrier pour sécher la commémoration d’un génocide a quelque chose de navrant, en plus d’entretenir la culture étatique du déni français face à ce passé qui ne passe pas.

Aucun membre du gouvernement ne sera non plus présent. La France a choisi pour la représenter d’envoyer un député de La République en marche, Hervé Bréville, un orphelin tutsi adopté par une famille française après le génocide. L’Élysée veut y voir un symbole fort.

Mais dans **une lettre ouverte adressée à Emmanuel Macron**, plus de 300 personnalités françaises perçoivent au contraire dans l’absence du président à Kigali une erreur, pour ne pas dire une faute. « *Monsieur le Président, la France a rendez-vous avec l’Histoire* », affirment les signataires, parmi lesquels se trouvent les époux Klarsfeld, l’ancien ministre Bernard Kouchner, le Prix Nobel de littérature Maria Vargas Llosa, ainsi que plusieurs historiens, journalistes et politiques français de renom, spécialistes ou non de la question rwandaise.

« *Car le fait est établi : une politique de collaboration a été menée avant, pendant et après le génocide par une poignée de responsables placés au plus haut niveau de l’appareil d’État à la fin du second septennat de François Mitterrand* », écrivent les signataires.

Ils ont raison.

Voici pourquoi.

I. AVANT

Le Rwanda est un tout petit pays de l’Afrique de l’Est, bordé par l’Ouganda (au nord), le Burundi (au sud), le Congo (à l’ouest) et la Tanzanie (à l’est). Il est de coutume de dire que deux ethnies composent l’essentiel de la population rwandaise : les Hutus (ultramajoritaires) d’un côté et les Tutsis de l’autre. Les premiers seraient plutôt cultivateurs et les seconds éleveurs. Il s’agit en réalité, d’après

de nombreux spécialistes, d’une codification ethnico-sociale très largement héritée de l’époque coloniale, d’abord allemande puis belge.

Le Rwanda est devenu indépendant en 1962. À intervalles réguliers, l’histoire du pays a été ensanglantée par des vagues de massacres perpétrés contre la minorité tutsie : en 1959 (la « *Toussaint rouge* »), en 1963, en 1973.



Juvénal Habyarimana en 1980

1973 est aussi l’année d’un coup d’État qui a porté un autocrate hutu à la tête du pays, Juvénal Habyarimana. L’homme est souvent présenté comme un esthète du double discours, entre besoin de satisfaction des extrémistes, qui composent une partie non négligeable de son entourage direct, et nécessité d’apaisement vis-à-vis de la communauté internationale, pour faire bonne figure.

Les massacres poussent de nombreux Tutsis à l’exode, essentiellement en Ouganda. On les appellera « *les Tutsis de l’extérieur* », dont un parti politique, le Front patriotique rwandais (FPR), créé en 1987, deviendra le porte-étendard – ainsi qu’une force militaire.

La France apporte, elle, un soutien sans faille au régime Habyarimana à la faveur d’un biais géopolitique qui sera largement responsable de l’aveuglement français quand le pire surviendra. Le FPR, soutenu par l’Ouganda, est alors vu par la France comme le bras armé des Anglo-saxons et surtout des Américains, qui viseraient par son intermédiaire à rogner l’influence française dans les Grands Lacs.

Un soutien inébranlable aux Forces armées rwandaises (FAR) du régime Habyarimana serait par conséquent la garantie d’un *statu quo* qui permettrait le maintien de la chasse gardée française dans la région. Dès lors, « *la menace FPR* » offre au régime hutu et à la France un ennemi commun : les Tutsis. À l’Élysée, il est même

de bon ton de parler des Tutsis du FPR comme des « *Khmers noirs* », une expression qu'affectionne tout particulièrement, y compris dans des notes écrites, le chef d'état-major particulier de François Mitterrand, le général Christian Quesnot.

Cette vision des choses, très largement partagée au sein de l'armée et à l'Élysée, sera particulièrement accentuée après l'effondrement de l'Union soviétique et l'hégémonie américaine qui en découle mécaniquement.

Les résultats s'en font vite ressentir sur le front des opérations militaires. En 1990, une offensive du FPR au Rwanda est matée par le régime Habyarimana grâce au soutien de la France ; c'est l'opération Noroît. Les troupes françaises restent sur place et continuent de former les FAR.

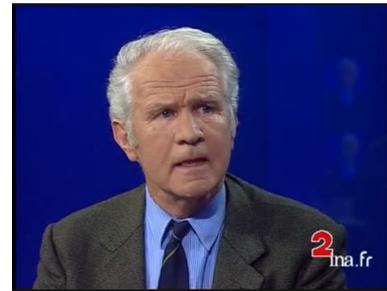
Or, dans un télégramme diplomatique du 15 octobre 1990, l'ambassadeur de France à Kigali, Georges Martres, évoque, quatre ans avant qu'il ne survienne, la crainte d'un génocide : « *Les Tutsis sont convaincus, écrit-il, que si la victoire du pouvoir actuel était totale, le départ des troupes françaises et belges aurait pour résultat d'aggraver la répression et les persécutions et conduirait à l'élimination totale des Tutsis.* »

Un mois plus tard, en novembre 1990, un haut responsable militaire français en poste au Rwanda, le général Jean Varret, recueille de la bouche d'un proche du président Habyarimana, Pierre-Célestin Rwagafilita, alors chef d'état-major de la gendarmerie, une sinistre confidence : « *On est en tête à tête, entre militaires, on va parler clairement... Je vous demande des armes, car je vais participer avec l'armée à la liquidation du problème. Le problème, il est très simple: les Tutsis ne sont pas très nombreux, on va les liquider* ».

Averti à chaque fois par ce qu'on appellerait aujourd'hui des lanceurs d'alerte, Paris ne fait rien et continue de soutenir aveuglément le régime en place.

Et de fait, des massacres de Tutsis ont de nouveau lieu ; en 1990, 1991 et 1992. Ce n'est pas encore le génocide, mais son prélude.

En 1993, la collaboration française avec le régime rwandais connaît son paroxysme quand un militaire, le colonel Didier Tazuin, va prendre de fait le contrôle de l'armée rwandaise pour empêcher une nouvelle percée du FPR, qui avait lancé une offensive pour mettre fin aux massacres de Tutsis commis dans les préfectures de Gisenyi et Kibuye. C'est l'opération Chimère. Le nom de code est bien choisi ; une chimère est une idée sans rapport avec la réalité.



Jean Carbonare, sur le plateau de France 2. © dr

Car la réalité, à ce moment-là, a le goût d'une tragédie programmée et qui s'accélère. Le 24 janvier 1993, au journal télévisé de France 2, Jean Carbonare, le fondateur de l'association Survie et membre d'une délégation de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) qui revient d'une mission au Rwanda, donne l'alerte devant des millions de téléspectateurs. « *On a parlé d'affrontements ethniques, mais nous avons pu vérifier qu'il s'agit d'une politique organisée, il y a une mécanique qui se met en route. On parle de purification ethnique, de génocide, de crimes contre l'humanité [...] Notre pays, qui supporte financièrement et militairement ce système, a une responsabilité* », affirme Jean Carbonare, avant de reprendre, la voix étranglée de sanglots face à Bruno Masure qui l'interroge : « *Nous devons faire quelque chose pour que cette situation change parce qu'on peut la changer.* »

Quelques années plus tard, confronté à cette séquence sur le plateau de l'émission Arrêt sur images, le secrétaire général de l'Élysée au moment des faits, Hubert Védrine, dira : « *Ce pseudo-avertissement sur le génocide, c'est une présentation comme ça, pour ameuter le chaland.* » La morgue avec laquelle une telle phrase peut être lâchée, quatre ans après l'anéantissement d'un million de personnes, en dit

long, rétrospectivement, sur l'état d'esprit qui habitait alors le sommet de l'État français, la présidence de la République au premier chef.

Tous les signaux ont été ignorés. Tous.

Et quand, sur un terrain purement diplomatique et géopolitique, la Délégation des affaires stratégiques (DAS) du ministère de la défense réclame, dans une note « confidentiel défense » du 10 avril 1993, un changement radical dans la politique française au Rwanda, c'est le même silence assourdissant qui accueille la demande.

« *Le régime en place [au Rwanda] n'est pas plus représentatif que le FPR* », peut-on lire dans ce document, qui précise que « *notre maintien peut être interprété comme une garantie offerte aux dictateurs* ». Rétrospectivement, l'auteur de la note, Pierre Conesa, confiera au **Monde**: « *Rien ne justifiait qu'on tienne le régime Habyarimana à bout de bras.* » C'est pourtant ce qui fut fait.

L'apathie de la France face à la tragédie annoncée fut aussi celle de la communauté internationale dans son ensemble et, plus particulièrement, de l'Organisation des Nations unies (ONU). Un épisode résume à lui seul cette situation, quand, le 11 janvier 1994, l'un des représentants de l'ONU au Rwanda, le général canadien Roméo Dallaire, envoie un télégramme alarmiste dans lequel il évoque l'existence d'un plan d'extermination des Tutsis. Précision macabre : le rapport du militaire, qui repose sur les confidences d'un extrémiste Hutu repent, parle d'une capacité meurtrière permettant de tuer mille Tutsis toutes les vingt minutes.

Conséquence ? Aucune. Il ne se passera rien, strictement rien, comme le montre de manière implacable le film *Retour à Kigali*, du documentariste Jean-Christophe Klotz, qui sera diffusé le 25 avril prochain sur France 3.

II. PENDANT

Depuis longtemps, le génocide des Tutsis du Rwanda existait dans les têtes avant d'être perpétré dans les faits – des journaux comme *Kangura* ou la funeste radio des Mille Collines ont déversé pendant

des années une propagande criminelle appelant à l'extermination des Tutsis, réduits à l'état d'« insectes » à éliminer. Le génocide était également financé et armé, en machettes notamment, de longue date. Mais il a bien fallu une étincelle pour le déclencher. Le moment qui fera qu'il y aura un avant et un après.

Celui-ci a pris la forme d'un missile qui, le 6 avril 1994, a déchiré le ciel de Kigali et abattu, aux alentours de 20 h 25, le petit avion qui transportait à son bord le président Juvénal Habyarimana et son homologue du Burundi. Le chef de l'État rwandais revenait de Tanzanie où il venait de conclure, la mort dans l'âme, un accord politique avec les rebelles du FPR contre l'avis de la frange la plus radicale du Hutu Power, mouvement extrémiste ultranationaliste.

Dans les minutes qui ont suivi l'attentat, les massacres de masse contre les Tutsis, annoncés depuis si longtemps, ont débuté.



Les débris de l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana, abattu le 6 avril 1994. © Reuters

Qui a tiré ? Cette question hante depuis vingt-cinq ans la discussion publique autour de l'attentat du 6 avril. Deux thèses s'affrontent : l'une évoque la responsabilité du FPR tandis que l'autre avance celle des extrémistes hutus.

Dans le doute, l'Élysée privilégie aveuglément la première, parce que c'est elle qui est le plus en phase avec sa politique passée et présente. Le chef d'état-major particulier de Mitterrand va même jusqu'à défendre l'idée, dans une note datée du 29 avril 1994, que le FPR a provoqué le massacre de sa propre ethnie dans l'espoir de prendre le pouvoir à la faveur d'une guerre civile dont il sortirait vainqueur, fût-ce au prix du sang des siens. « *C'était exactement ce que voulait le FPR, car le président Habyarimana constituait le seul véritable obstacle à sa prise de pouvoir* », écrit ainsi le général Quesnot.

Sur place, dans les heures et jours qui suivent l'attentat, les forces armées françaises déploient plus d'énergie à retrouver les boîtes noires de l'avion abattu plutôt que les terroristes qui ont tiré. Pourquoi ?

Politiquement, l'attentat ne change rien. La France maintient son soutien total au régime. C'est si vrai que le gouvernement intérimaire – en réalité, le gouvernement génocidaire – va se former, le 8 avril, dans les locaux mêmes de l'ambassade de France à Kigali. Et le 27 avril, l'Élysée et Matignon accueillent à Paris une délégation du gouvernement génocidaire, parmi laquelle se trouve un certain Jean Bosco Barayagwiza, membre du parti extrémiste CDR et futur condamné à 35 ans de prison pour sa participation au génocide des Tutsis.

Seulement voilà, ainsi que **Mediapart** et Radio France l'ont déjà rapporté, la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) écrit, dès le 22 septembre 1994, dans une note « confidentiel défense » que la piste d'un attentat commis contre le président Habyarimana par la frange hutue la plus radicale du régime est l'« hypothèse la plus plausible ». Le colonel Théoneste Bagosora, ancien directeur du cabinet du ministre de la défense et proche de la veuve Habyarimana, est pointé du doigt par les services secrets français comme étant l'un des commanditaires de l'attaque – il a été condamné à 35 ans de prison par le Tribunal pénal international pour le Rwanda pour avoir été l'architecte du génocide et purge sa peine au Mali.

Cette note, comme de nombreuses autres de la DGSE, qui a été d'une clairvoyance totale dans la tragédie rwandaise, est méprisée par l'Élysée. Comme si tout ce qui ne cadre pas avec la ligne politique de la présidence n'existait pas.

Depuis, l'hypothèse d'un attentat commis par les Hutus extrémistes a été renforcée, non seulement par plusieurs notes de services étrangers (belges ou américains), mais aussi par une longue instruction judiciaire française qui a fait litière de l'accusation portée contre le FPR. L'enquête a établi, expertises à l'appui, que la « zone de tir la plus probable »

d'où sont partis les missiles se situait sur le « site de Kanombe », soit le quartier général de la garde présidentielle.



François Mitterrand, le 30 septembre 1993. © Reuters

Le 10 juin 1994, pendant que Tutsis et Hutus modérés se faisaient méthodiquement assassiner à l'autre bout du monde, le président François Mitterrand donnait un discours saisissant, mais saisissant de cynisme avec le recul, à Oradour-sur-Glane, cinquante ans après le massacre commis par les nazis dans ce petit village de la Haute-Vienne. « *Et lorsque nous essayons à travers le monde et d'abord en Europe, de construire une nouvelle amitié, entre des peuples qui se sont déchirés, ce n'est pas simplement pour faire la part du rêve, c'est aussi et surtout, parce que nous ne voulons pas que cela recommence et qu'il appartient aux générations prochaines de bâtir un monde où les Oradour ne seront plus possibles* », affirmait, solennel, le chef de l'État français.

Le Rwanda, au même moment, c'est en réalité quinze Oradour quotidiens, et ce, pendant trois mois et dix jours. Les deux tiers des victimes ont trouvé la mort dans les cinq premières semaines.

Dès les premiers jours du génocide, Bernard Kouchner se rend sur place et essaye d'alerter l'Élysée de l'urgence d'une intervention. « *François Mitterrand m'a répondu : "Kouchner, vous exagérez, allons, je vous connais, vous exagérez"* », rapportera l'ancien ministre à **La Croix** des années plus tard.

Tandis que Médecin sans frontières lance, le 17 juin, un appel pour une intervention au Rwanda — « *On n'arrête pas un génocide avec des médecins* » –, l'ONU donne mandat, enfin, à une opération militaire pilotée par la France, baptisée Turquoise, « *pour mettre fin aux massacres partout où cela sera possible, éventuellement en utilisant la force* ».

Officiellement opération « *humanitaire* », qui, indéniablement, a permis de sauver des vies, Turquoise alimente par ailleurs depuis vingt-cinq ans une vive polémique au sein de l'armée sur son rôle caché : protéger la fuite du régime hutu en déroute, donc des génocidaires, et le réarmer dans la perspective éventuelle de reprendre le pouvoir face au FPR, mené militairement par Paul Kagame, l'actuel président rwandais, qui ne cesse de gagner des positions.

Cette thèse est soutenue par plusieurs militaires ayant participé à la force Turquoise, dont le lieutenant-colonel **Guillaume Ancel**, qui a raconté son expérience dans un livre important, *Rwanda, la fin du silence* (Les Belles Lettres, 2018). Dans cet ouvrage, le militaire raconte notamment avoir personnellement assisté à des livraisons d'armes de la France au profit des génocidaires. Livraisons que finira par reconnaître, en 2014, devant l'Assemblée nationale, Hubert Védrine, tout en affirmant que c'était « *sans rapport avec le génocide* ».

La justice française enquête aujourd'hui **sur d'autres livraisons d'armes**, pilotée par le génocidaire Théoneste Bagosora (le responsable de l'attentat du 6 avril, selon la DGSE), financée par une banque française, la BNP.

Pour beaucoup de spécialistes, historiens ou journalistes, Turquoise, c'est l'image d'une France aux deux visages au Rwanda. À l'Élysée, le principal promoteur de cette stratégie du double discours est le général Quesnot, qui écrivait, dès le 6 mai 1994, dans une note adressée au président de la République : « *À défaut de l'emploi d'une stratégie directe dans la région qui peut apparaître politiquement difficile à mettre en œuvre, nous disposons des moyens et des*

relais d'une stratégie indirecte qui pourraient rétablir un certain équilibre ». La note est « *signalée* » par Hubert Védrine et « *vue* » par François Mitterrand.



Note du 6 mai 1994 du général Quesnot, chef d'état-major particulier de François Mitterrand.

Il est aujourd'hui certain que l'armée française a laissé s'enfuir, sans les arrêter, des génocidaires connus comme génocidaires, ainsi que l'a encore prouvé récemment **un reportage de la chaîne France 24**.

Interrogés, les responsables français de l'époque, Hubert Védrine à l'Élysée ou l'amiral Jacques Lanxade, alors chef d'état major des armées, apportent toujours la même réponse : le mandat de l'ONU ne prévoyait pas spécifiquement l'arrestation des génocidaires. C'est vrai, pas en ces termes. Mais il réclamait sans équivoque la fin des massacres et comment penser raisonnablement que cela ne puisse pas passer par l'appréhension de ceux qui les commettent, les orchestrent ou les incitent ?

S'il ne devait y avoir qu'un exemple de l'ambiguïté de Turquoise, il tient en un mot : Bisesero. Les collines de Bisesero, à l'ouest du Rwanda, ont été le théâtre d'un spectaculaire fiasco de l'armée française, dont des officiers ont découvert le 27 juin 1994 des survivants tutsis de massacres réclamant une intervention d'urgence pour mettre fin aux atrocités en cours.

Quand elles sont découvertes, les victimes sont dans un état de décharnement et de mutilation extrêmes. Les militaires français qui les trouvent leur promettent de revenir au plus vite, mais leur hiérarchie refuse, comme plusieurs officiers en témoigneront devant des juges français. Une **vidéo révélée par Mediapart** le prouve également.

Il faudra trois jours au Commandement des opérations spéciales (COS) de Turquoise pour intervenir enfin, acculé. En somme : l'armée française n'avait qu'une chose à faire – sauver des vies, comme le lui imposait le mandat de l'ONU – mais a refusé en connaissance de cause.

Entre-temps, un millier de Tutsis ont été éliminés.

Cette inaction coupable est-elle la preuve de la participation active de l'armée au génocide ? Juridiquement, la question est épineuse. Plusieurs responsables de Turquoise ont été placés par la justice dans ce dossier sous le statut de témoins assistés pour « *complicité de génocide* » et « *complicité de crimes contre l'humanité* » – c'est-à-dire qu'ils ne sont pas extérieurs au crime reproché, mais pas suffisamment non plus pour être mis en examen.

Tout laisse à penser que **l'instruction va se clore par un non-lieu**, même si de nombreuses parties civiles, survivants ou associations (Ibuka, Survie, la Licra), dénoncent une instruction qui n'a pas procédé à toutes les auditions nécessaires à la manifestation de la vérité.

Mais regarder le rôle de la France au Rwanda sous le seul angle judiciaire ne peut être exclusif, si l'on considère que l'absence de faute pénale formellement établie ne signifie pas pour autant l'absence de faute politique, militaire et morale.

III. APRÈS

Paris, le 23 novembre 1996. François Mitterrand est mort, Jacques Chirac est à l'Élysée et Hubert Védrine publie dans *Le Point* une tribune dont le titre parle de lui-même : « *Hutus et Tutsis : à chacun son pays* ».

Ainsi, deux ans après un génocide qui a provoqué la disparition d'un million d'êtres humains, l'ancien secrétaire général de la présidence de la République persiste et signe dans une vision purement ethniciste d'un pays, dont il reconnaît volontiers ne pas être un spécialiste. Cette même vision qui a permis de faire le lit pendant des décennies d'une haine qui a abouti au crime des crimes, comme si la mixité n'existait pas au Rwanda, comme si le métissage entre Hutus et Tutsis n'était pas une réalité, comme si chacun était l'otage d'une origine.

Cette tribune n'est rien en soi, mais elle dit tout du déni qui va paralyser l'attitude des plus hautes autorités françaises face au drame rwandais : la France n'a rien à voir là-dedans.

Depuis vingt-cinq ans, l'ère du verrou semble régner. Souvent interviewé à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du génocide, Hubert Védrine continue d'accuser le FPR d'être en quelque sorte à l'origine du génocide. « *Il n'y aurait jamais eu de génocide, il n'y aurait jamais eu la grande guerre civile ni le génocide si Kagame n'avait pas été déterminé à reprendre le pouvoir à n'importe quel prix [...] Les attaques de Kagame sont le fait déclencheur* », assurait-il il y a encore quelques semaines à un journaliste, Michael Sztanke, auteur d'un documentaire pour France 24, ***Rwanda, chronique d'un génocide annoncé***.

Comme Védrine, Alain Juppé, le ministre des affaires étrangères du gouvernement Balladur au moment du génocide (aujourd'hui au Conseil constitutionnel), pense que parler de la responsabilité de la France dans les événements de 1994 relèverait de « *l'une des plus belles opérations de falsification historique* ». C'est ce qu'il a confié au journaliste de *La Croix* Laurent Larcher, auteur de *Rwanda, ils parlent* (Seuil), un livre saisissant, qui restitue la parole brute et la vérité nue de nombreux acteurs de cette période. « *Le fond de ma pensée, poursuit Juppé, c'est qu'en réalité Kagame, avec le soutien de l'Ouganda, et puis certains autres soutiens, était décidé à prendre le pouvoir quoi qu'il arrive.* » Tout est dans le « *quoi qu'il arrive* ». Comprendre : même s'il fallait en passer par un génocide.

L'actuel patron du Parti socialiste, Olivier Faure, ne dépareille pas. Refusant de signer la lettre ouverte à Macron évoquée au début de cet article, il a écrit le 15 mars dernier à l'un des promoteurs de cette initiative, **Benjamin Abtan**, pour lui expliquer qu'il ne peut accoler son nom à un tel texte parce que celui-ci « *exclut la complicité d'acteurs depuis lors au pouvoir et qui précisément instrumentalisent le génocide pour consolider leur dictature* ».

Le fait que Paul Kagame règne aujourd'hui au Rwanda au prix de dérives autoritaires – **nul ne le conteste ici** – ne devrait pas permettre pour autant une analyse anachronique de ce qu'il s'est passé il y a vingt-cinq ans. Non, les victimes ne sont pas les coupables.

Comme l'écrit Laurent Larcher à la fin de son ouvrage au sujet de tous les responsables politiques et militaires français qui ont failli face à la tragédie rwandaise : « *Ils savaient mieux que les Rwandais ce qui convenait. Ils ont échoué, mais ne l'admettent pas [...] Ces hommes sont intervenus comme des apprentis sorciers. [...] C'est ça le scandale de la décision politique : l'incapacité à se remettre en question, l'incapacité à accueillir des paroles qui contredisent le tableau général.* »

Nicolas Sarkozy fut le seul président de la République à faire des concessions à la vérité en reconnaissant, en 2010, que la France avait commis de « *graves*

erreurs d'appréciation, une forme d'aveuglement » sur la question du génocide au Rwanda, tout en refusant toute demande de pardon.

L'enjeu est donc grand aujourd'hui, qui pèse sur les épaules du président Macron. Tout en créant la polémique en refusant de se rendre à Kigali pour les commémorations du génocide, il a promis d'ouvrir l'intégralité des archives françaises, dont beaucoup sont encore cadenassées, afin qu'une commission *ad hoc*, présidée par l'historien Vincent Duclert, mais de laquelle ont été écartés deux spécialistes de renom (**Hélène Dumas** et **Stéphane Audoin-Rouzeau**), puisse y accéder.

L'avenir dira si c'est vrai.

La seule chose certaine en la matière a été écrite il y a déjà bien longtemps, en 1815, par Benjamin Constant : « *On ne conjure point les dangers en les dérochant aux regards. Ils s'augmentent au contraire de la nuit dont on les entoure.* »

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.